



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction Minimale

Val-de-Travers – Couvet – BF 2516 – Rue du Premier-Mars 3

Description de l'ouvrage : Création de 2 places de parc

Affectation parcelle : Zone mixte

Requérant(s) : Nowacki Cédric, Rue du Premier-Mars 3, 2108 Couvet

Auteur des plans : --

SATAC : 118324

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au 22 avril 2024.

Val-de-Travers, le 22 mars 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

